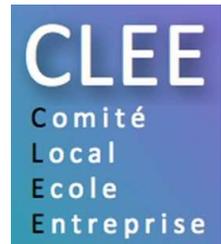


Un Clée, c'est quoi ?

Le Clée comité local école entreprise, un levier pour développer et pérenniser les partenariats entre l'éducation nationale et le monde économique.

Le monde éducatif joue un rôle important pour les jeunes dans la construction du projet personnel, puis professionnel ainsi que dans leur représentation du monde économique. Il doit être à même de préparer au mieux la transition entre la formation et l'accès à l'emploi. Pour ce faire, les relations entre le monde de l'éducation et le monde économique doivent être renforcées.



Le contexte

De nouveaux dispositifs mis en place au sein des académies à partir de septembre 2015 ont pour objectif d'améliorer à terme l'insertion professionnelle des jeunes. Ainsi, le "parcours avenir" devrait permettre à chaque élève d'avoir une meilleure connaissance du monde économique et professionnel, du fonctionnement des entreprises, des perspectives d'insertion... Les pôles de stages visent quant à eux une meilleure équité dans l'accès à un stage en entreprise de qualité.

Dans le cadre de la réforme du collège, des actions de rapprochement école entreprise peuvent être intégrées aux enseignements disciplinaires et de pratiques interdisciplinaires (EPI). Elles nécessitent des relations de terrain structurées et pérennes entre le monde économique et le monde éducatif.

A cette fin, dans le cadre d'une évaluation du partenariat de l'Education nationale avec le monde économique pour l'insertion professionnelle des jeunes, un plan d'actions propose la mise en place sur les territoires de comité local école entreprise Clée encore appelé comité local éducation économie. Ces expériences sont menées dans de nombreuses académies.

Les objectifs d'un Clée

- **Développer et pérenniser les partenariats locaux** entre l'éducation nationale et le monde économique.

- Faciliter les liens entre le monde de l'éducation et le monde économique, et fédérer au sein d'un même comité les différents acteurs locaux menant des actions orientées vers :

- la relation formation / emploi ;
- l'information sur les secteurs économiques et professionnels, les métiers ; le rôle et le fonctionnement des entreprises ;
- l'orientation des jeunes et l'insertion professionnelle

en ayant le souci de **conduire des actions de proximité concrètes**, où chacun peut être force de proposition.

Des exemples d'actions à destination des élèves ou des équipes pédagogiques :
visites d'entreprises, témoignages de professionnels, conférences thématiques sur un secteur, échanges de pratiques professionnelles entre chefs d'entreprises et enseignants, parrainage d'une classe par une entreprise...



La constitution d'un Clée

Le **Clée** est un regroupement de représentants des mondes :

- de **l'éducation**

- collèges, lycées (Etablissement public local d'enseignement, privé sous contrat...), lycées agricoles, maisons familiales et rurales MFR...
- de centre d'information et d'orientation CIO,

- de **l'économie** (entreprises, clubs d'entreprises, organisations, associations...),

- de **l'insertion et de l'emploi** (mission locale, pôle emploi, Maison de l'emploi, comité du bassin d'emploi...),

et éventuellement des collectivités territoriales (communauté de communes, conseil départemental...), des parents d'élèves...

Fonctionnement

- ✓ Le Clée s'appuie sur un réseau de collèges et de lycées publics (par exemple les réseaux Eclorre pour l'académie de Poitiers) et de partenaires identifiés.
- ✓ Il n'a pas d'existence juridique (sauf situation particulière).
- ✓ Il est indépendant dans son fonctionnement. Ses membres sont bénévoles.
- ✓ Il se doit d'être attentif et cohérent avec les missions de l'Education nationale et les besoins de son environnement économique proche.
- ✓ Le Clée est co-piloté par un personnel de direction de collège ou de lycée public et par un représentant du monde économique. Le personnel de direction pilotant le Clée informe la mission académique école entreprise du rectorat lors de sa mise en place.
- ✓ Un comité de pilotage définit les objectifs prioritaires, les actions à mettre en place et les règles de fonctionnement du Clée.
- ✓ Le comité de pilotage est composé de manière équilibrée de représentants des mondes de l'éducation (personnels de direction...), de l'économie (chefs d'entreprise...), de l'insertion et de l'emploi...
- ✓ Le comité de pilotage rédige une charte définissant le Clée (zone géographique, objectifs, acteurs, fonctionnement...). *Cette charte peut s'appuyer sur la charte type mise à disposition par la mission académique école entreprise du rectorat.*
- ✓ Les copilotes veillent à réunir régulièrement le comité de pilotage.
- ✓ Les copilotes communiquent à la mission académique école entreprise du rectorat pour information la charte du Clée ainsi que la liste des actions envisagées.

Appui du rectorat

La mission académique école entreprise du rectorat peut être sollicitée lors de la mise en place du Clée ou de son développement :

- dans l'organisation et l'animation des réunions de mise en place ;
- dans la mise à disposition de ressources (documents de présentation, charte type...) ;
- dans l'identification et la mise en contact avec de nouveaux partenaires du monde économique ;
- à terme dans la mise en réseau des Clée.



Contacts : *Christophe Ramblière chargé de mission*
Francis Hatté coordinateur de la MA2E

daet-ma2e@ac-poitiers.fr

Pour en savoir +

[Parcours Avenir](#)

[Relations école entreprise](#)

[Pôles de stages](#)

[Réseaux Eclorre](#)

